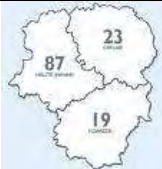


CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN DES MAÎTRES				extraNat
	Compétition d'animation			6X25m
	Dimanche 5 février 2012 OP 15 h 00 - DE 16 h 30		LIMOGES (87) Piscine de Beaublanc	
	Compétition ouverte aux nageurs(ses) de 25 ans et plus (1987 et avant)			
	Droits d'engagement : 2 € par nageur et par épreuve – Relais gratuit Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	Date limite d'envoi des engagements sur extranat.fr : mardi 31 janvier 2012 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.			

Règlement :

- La compétition respectera la réglementation de la Fédération Internationale de Natation.
- Elle est ouverte aux personnes âgées de 25 ans et plus, titulaires d'une licence FFN.
- Il sera appliqué la règle des deux départs.

Le « relais de la convivialité » ouvrira la compétition : 6 ou 8 X 25 NL

- La constitution des équipes sera faite sur place, par tirage au sort.
- Cette épreuve se déroulera hors classement officiel.
- Les déguisements sont autorisés.

Epreuves individuelles :

Papillon : 50 m, 100 m - **Dos** : 50 m, 100 m - **Brasse** : 50 m, 100 m - **Nage libre** : 50 m, 100 m, 800 m, - **4 Nages** : 100 m

Ordre des nages – Dames puis Messieurs :

1. 50 m NAGE LIBRE
2. 100 m NAGE LIBRE
3. 800 m NAGE LIBRE
4. 50 m DOS
5. 100 m DOS
6. 50 m BRASSE
7. 100 m BRASSE
8. 50 m PAPILLON
9. 100 m PAPILLON
10. 100 m 4 NAGES

- Les épreuves individuelles seront nagées, dames puis messieurs, toutes catégories confondues suivant les temps d'engagement annoncés.
- Les participants auront le droit de nager un nombre limité d'épreuves individuelles : 2 au maximum.
- Les épreuves ne sont pas soumises à des temps qualificatifs.

Engagements :

Les engagements via extranat.fr

Forfaits :

Les forfaits devront être déclarés au responsable informatique :

- pas d'amende pour les forfaits déclarés avant 23 h 59 le jeudi 2 février 2012,
- une amende de 5 € pour tout forfait déclaré du jeudi 2 février 2012 après 23 h 59 jusqu'au début de la réunion,
- une amende de 10 € pour forfait non déclaré avant le début de la réunion.

Récompenses et Classements :

Récompenses individuelles :

Une médaille aux premiers de chaque épreuve et chaque catégorie, Dames et Messieurs.

Récompenses aux meilleurs clubs :

Une coupe aux trois meilleurs clubs au classement par points « à la place ».

Les points seront affectés selon le barème suivant aux 5 premiers classés de chaque épreuve dans chaque catégorie.

Le club vainqueur sera le club ayant totalisé le plus de points (classement Dames et Messieurs).

Une place de 1 ^{er}	= 10 points
Une place de 2 ^{ème}	= 6 points
Une place de 3 ^{ème}	= 4 points
Une place de 4 ^{ème}	= 3 points
Une place de 5 ^{ème}	= 2 points

JURY :

JUGE ARBITRE : Michel BRISEMURE

STARTERS : Anne CITERNE et/ou Armand DUTHEIL

JUGES DE NAGES : Officiels A disponibles

SECRETARIAT TECHNIQUE : Officiels disponibles

Organisation de la compétition et de la soirée :

sera communiquée ultérieurement.

